

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE ET  
DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DU DOUBS  
DU MARDI 17 OCTOBRE 2017**

**PRESENTS** : MM. Gérard MOUGIN, Jean-Pierre BELON, Marcel BERNARD, Jean-Jacques CLAUSSE, Yannick COUPRY, Jean-Luc CUENOT, Gérard FRICHET, Alain GIBEY, Yves GRENAUD, Philippe GROSSO, Denis HERAULT, Georges LAURAIN, Claude MALAVAUX, Christophe MONNIER, Jean-Claude POUX, Christian TRIBOULET. Christian ROSSIGNON.

✓ L'ordre du Jour était le suivant :

- **Approbation du dernier compte-rendu de CA du 30/05/17**
- **Le point sur les ventes de cartes de pêche,**
- **Le point sur les différentes commissions,**
- **Réunions à venir,**
- **Le point sur l'état de nos cours d'eau,**
- **Les dossiers en cours et prévus,**
- **Le point sur l'extension de la pêche associative dans le département,**
- **Tarifs 2018,**
- **Questions diverses.**

✓ Le CA adopte à l'unanimité le compte rendu du précédent CA en date du 30/05/17.

✓ **CONDOLEANCES**

Le CA présente ses sincères condoléances à :

- Jean-Jacques CLAUSSE pour le décès de sa maman.
- Christophe MONNIER pour le décès de son papa.
- Christian TRIBOULET pour le décès de sa belle mère.
- Ces derniers remercient les membres du bureau pour les marques de sympathie reçues.

✓ **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Devenu obligatoire le CA valide à l'unanimité le devis transmis par Le Cabinet REC AUDIT (4000 € hors taxes et frais divers).

✓ **COMPTE RENDU DE LA CLE**

Lors de la réunion du 04/10/2017, notre représentant fédéral Alain GIBEY déplore et signale aux membres du C.A les probables difficultés à venir pour les Agences de l'Eau suite aux réductions de

finances. Il en découlera probablement des coupes budgétaires notamment dans l'aide à l'assainissement sans parler du moindre changement concernant l'agriculture.

#### ✓ **TRAVAUX LOCAL FEDERATION**

Jean Jacques CLAUSSE se propose d'aménager le local du garage (mise en place d'une porte d'accès et d'un lavabo) il précise également qu'il fait don à la Fédération d'une cuisinière.

#### ✓ **BREVES INFOS**

- Les entretiens individuels seront à l'ordre du jour dans les mois prochains par C. ROSSIGNON et le Président.
- Annuaire de la Pêche de Loisirs : proposition d'abonnement à cet annuaire contenant les professionnels et associations du monde de la pêche. Refus unanime du CA.
- Datant de 2004, le CA vote à l'unanimité la réactualisation du rapport sur l'évaluation des risques après devis.
- L'association des anciens Présidents de Fédérations Départementales sollicite une cotisation de 70 € : Refus unanime du CA.

#### ✓ **LE POINT SUR LES CARTES DE PECHE**

La secrétaire nous a communiqué son tableau récapitulatif, il indique une stabilité sur les trois premiers trimestres 2017 avec toutefois une légère baisse en 1<sup>ère</sup> catégorie.

Etude FNPF et proposition de la Commission « Développement du Loisir Pêche » : les membres du CA commentent entre eux ces projets.

#### ✓ **LE POINT SUR L'EXTENSION DE LA PECHE ASSOCIATIVE**

Comme déjà indiqué dans des CA précédents, nous allons essayer d'implanter la pêche associative sur le Lison et de l'étendre si possible sur la Loue. Pour cela nous travaillerons avec les membres du personnel concernés et les volontaires qui le souhaiteront. Cela demandera de la patience et du temps.

Comme déjà validé lors du CA du 15/10/2009 pour les lots départementaux et celui du 15/12/2016 pour les lots fédéraux, il est souhaitable de valider ce jour la rétrocession des lots de pêche du SMIX Loue aux AAPPMA concernées, ainsi que les lots fédéraux sur le Dessoubre à l'AAPPMA des Deux Vallées, puisqu'il s'agit de son secteur d'influence reconnu. Cette rétrocession contribuera à faire aboutir le projet d'accord entre les deux AAPPMA du secteur qui est tout proche. Après la dernière réunion à laquelle Christian TRIBOULET et le PRESIDENT ont participé pour la Fédération, il n'y a pas eu de nouvelles de l'AAPPMA de la Réverotte malgré des convergences presque totales. Le mot « fusion » ayant même été prononcé. L'AAPPMA Les Deux Vallées propose dans son projet d'accord, la rétrocession des lots de pêche qu'elle détient en amont du pont de Gey au Cornu à l'AAPPMA de la Réverotte. Ce serait un grand pas vers la matérialisation de cet accord qui pourrait voir le jour dès 2018, supprimant ainsi définitivement toute concurrence et inflation sur la location des droits de pêche. Mais ce n'est qu'un accord de principe que le CA donne. Les lots de pêche resteront fédéraux tant que l'AAPPMA des Deux Vallées n'aura pas émis le souhait de les récupérer. Le prix de la location des lots récupérés seront remboursés chaque année à la Fédération. Les propriétés fédérales le resteront jusqu'à nouvel ordre. Le CA passe au vote : 8 pour, 4 contre, 3 abstentions.

## ✓ LE POINT SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS

L'emploi du temps hyper surchargé du personnel fédéral depuis le mois de juillet implique certaines difficultés dans la gestion fédérale. Une réunion de service a été organisée dans ce sens le 11/09/17, mais il a été impossible de réunir toutes les Commissions. Le Président souhaite une réorganisation de l'emploi du temps estival afin de réserver quelques jours par mois pour avancer sur certains sujets. Ce type de fonctionnement est pénalisant !!

- Commission des finances : réunion prévue le 26/10/17.
- Commission Réglementation : réunion prévue mais non fixée pour étude des Règlements Intérieurs et de pêche ainsi que le toilettage du Règlement Intérieur fédéral.
- Commission Communication, réunion prévue également pour la finalisation du site internet et la confection du futur guide de pêche.
- Commission Qualité des Eaux : Christian TRIBOULET nous rend compte que le 13/10/2018, a été paraphé officiellement le Règlement d'Eau par le Préfet du Doubs, les Directeurs de l'OFEN et de l'Agence Rhône-Méditerranée. Sans entrer dans les détails, il définit le fonctionnement, en matière de débits, des barrages du Châtelot, du Refrain, et de la Goule. Le but étant d'éviter les nombreuses mortalités constatées depuis près de dix ans. Enorme avancée qui paraissait inenvisageable il y a dix ans. Il a également participé à une réunion du Parc Régional du Pays horloger fixant l'échéance de retrouver des rivières en bon état écologique à l'horizon 2040... sans commentaire ! L'autorisation et les quotas de tirs concernant les cormorans ont également été officialisés.

## ✓ LE POINT SUR LES COURS D'EAU

La totalité du programme prévisionnel de terrain a été réalisé. Sont notamment évoqués les inventaires annuels, Loue, Lison, Dessoubre et Cusancin.

- ✓ Sur la Loue, un retour de l'ombre semble engagé à Cléron, et l'année 2017 semble enfin très satisfaisante pour la reproduction de cette espèce et de la truite. Les biomasses restent néanmoins faibles pour l'instant.
- ✓ Situation stable sur le Dessoubre, sauf pour l'ombre qui connaît une nouvelle perte de géniteurs dans sa partie basse.
- ✓ Le Cusancin connaît une situation très alarmante, avec une quasi disparition de l'ombre sur sa zone amont cette année (l'aval étant très dégradé depuis longtemps). Les membres de l'AAPPMA concernée seront contactés pour avis mais il semble évident que des mesures de protection du Cusancin seront proposées par le CA fédéral à M. le Préfet dans son ARP.

Le C.A fédéral estime également qu'un statu quo des mesures dans toutes les rivières est à privilégier. Un contact avec les AAPPMA de la Loue est prévu.

## ✓ TARIFS 2018

Sans passer outre la Commission des Finances prévue le 26/10/17 prochain. Sachant que la FNPF a souhaité passer la cotisation CPMA de 33,80 € à 34,20 € en 2018, le Président demande aux membres du bureau de réfléchir pour le prochain CA sur une augmentation ou pas de la cotisation fédérale.

La FNPF préconise le tarif des cartes découverte « femmes » et « moins de 12 ans » à 33 € et 6 €. Après un vote du bureau (10 pour, 2 contre, 3 abstentions), ces cartes seront valables sur l'ensemble du département.

✓ **REUNIONS A VENIR :**

02 et 03/11/17 SNSAPL : G. LAURAINÉ.

09/11/17 Agence de l'Eau à Besançon (Gestion Accord Cadre) C. ROSSIGNON et le Président

13/11/17 Agence de l'Eau à Baume Les Dames : G. MOUGIN, C. TRIBOULET et C. MALAVAU (Commission Géographique Saone-Doubs 11<sup>ème</sup> programme)

CODERST du 19/10/17 : réunion reportée au 14/11/17.

✓ **QUESTIONS DIVERSES**

Jérémy NICOLET demande à pouvoir bénéficier d'une prime d'ancienneté. Georges LAURAINÉ précise que cette prime n'est pas prévue par la Convention Collective. Refus du CA.

Contrat d'Apprentissage en alternance : Robin GROSLAMBERT postule pour effectuer un apprentissage en BTS Gestion Protection de la Nature en alternance pendant 2 années à la Fédération. Le CA moins 2 abstentions ne souhaite pas donner suite à cette demande.

Subvention pour fête de la pêche : demandes de La Gaule de Joux et Morteau. Accordées si la manifestation a lieu effectivement le jour « de la fête de la pêche ».

Frais d'AG des AAPPMA organisatrices : Plusieurs fois évoqué, il s'avère que le défraiement accordé aux AAPPMA par la Fédé 25 est le même depuis au moins 15 ans. Le Président propose une augmentation de 100 €. Accord unanime du CA.

AG fédérale 2017 : l'amicale du Pays de Montbéliard se propose d'organiser cette manifestation le 15 avril 2018 à Feschés-le-Châtel.

Date d'ouverture du brochet : courrier de l'ARPBFC et sollicitation des députés pour contester la date du dernier samedi d'avril.

Madame CHARVIER recevra Alain GIBEY et Jean-Jacques CLAUSSE le 30/10/17.

Indemnisation des dépositaires pour la vente des cartes de pêche : Le Président propose et demande aux membres du CA de réfléchir à la possibilité que la Fédération gère directement le défraiement des consommables auprès des dépositaires en 2019, en s'appuyant sur une légère augmentation de la cotisation fédérale.

✓ **AVOCAT** : Il est demandé à Maître LANDBECK un devis afin qu'il puisse défendre la Fédération dans nos affaires juridiques.

Fin de séance à 21 h 00.

Le secrétaire,

**C. MALAVAU**